

LE 31 JUILLET 2021

Chères Autorités de La Ferrière,
Cher.ère.s Ferriéroises et Ferriérois,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous ce soir, pas seulement en tant que politicienne mais aussi en tant que femme venant d'un milieu paysan, proche des gens de la terre et de leurs familles. Je vous remercie chaleureusement pour votre invitation en ce 31 juillet 2021.

Quelle joie de partager avec vous cet événement festif qui permet non seulement de nous rassembler dans la bonne humeur mais aussi de pérenniser nos traditions. La crise sanitaire que nous traversons nous a fait prendre conscience à quel point nous avons besoin de contacts pour exister. La solidarité, de par cette pandémie, a repris de l'importance. Espérons que cette valeur subsiste malgré les contingences auxquelles chacune et chacun doit faire face quotidiennement.

Comme cité par Christophe Gagnebin, mon très cher camarade de Tramelan, : « *C'est vous d'abord qui, par votre engagement désintéressé, donnez à nos collectivités un visage plus humain et nous permettez de croire que le monde de demain pourrait, si nous le voulions, être meilleur, plus juste.* »

Espérons qu'une prise conscience planétaire se mette en marche. Mais il y a encore du pain sur la planche quand on sait que l'égoïsme des uns fait apparaître de manière criante des fossés toujours plus béants. Pauvreté, faim, chômage... Depuis le début de la crise sanitaire, les inégalités ne cessent de se creuser à travers le monde. Elles s'étendent aujourd'hui à la campagne de vaccination. Les chances d'accès aux vaccins sont inégales et l'Organisation mondiale de la santé compte sur l'initiative Covax, lancée l'année passée. Reposant sur la solidarité des pays les plus riches, elle doit permettre la distribution gratuite de 2 milliards de doses d'ici fin 2021, ciblant principalement les 92 pays les plus pauvres. Mais faute de donateurs et de moyens financiers, le programme peine à atteindre ses objectifs.

Nous savons toutefois que pour combattre ce virus, il faut lutter ensemble car il circule partout, de préférence en hiver. C'est une danse continue d'un hémisphère à l'autre ! Tous ensemble, nous devons agir pour assurer un avenir souriant à nos enfants !

Cette année, notre fête nationale entre dans une nouvelle ère, celle de la solidarité envers qui que ce soit, où qu'il se trouve. Chérissons cet événement en restant ouverts sur le monde qui nous entoure !

Mesurons à quel point nous sommes heureux d'être ici et soyons reconnaissants envers toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette manifestation puisse avoir lieu, avec nos félicitations aux responsables et bénévoles ainsi qu'à la fanfare pour ses notes harmonieuses.

Installés autour d'une table, en famille ou entre amis, lors de ce rendez-vous annuel particulier, nous nous plaisons à faire de nouvelles connaissances et à nous remémorer quelques souvenirs plus ou moins croustillants. Il y a les plus récents comme l'exploit du trio féminin en VTT aux JO de Tokyo, ceux qui datent de peu, et que nous avons encore toutes et tous en mémoire, comme les deux derniers matches de la « Nati », mais il y a aussi ceux plus anciens, à ne pas négliger néanmoins, qui forment le creuset de ce que nous sommes aujourd'hui.

2021 moins 1291 : voilà 730 ans que, sur la prairie du Grütli, les premiers confédérés, habitants de plusieurs vallées, ont prêté serment. Animés de la volonté de construire un avenir commun, en prenant soin les uns des autres, ils signèrent le pacte qui montre la nécessité de se mettre ensemble pour être fort.

2021 moins 1848 : voilà 173 ans que notre première constitution a été écrite suite aux assemblées de la Diète à Berne, Lucerne et Zurich. Un système étatique solide est né, un système capable de gérer des crises et de s'adapter.

Et voici encore un autre événement historique qu'il me tient à cœur de célébrer :

2021 moins 1971 : voilà 50 ans que les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral avec un 66 % de OUI. Dans le canton de Berne, le OUI l'a emporté avec 66,5% !

Impensable aujourd'hui d'imaginer qu'à ce moment-là, la moitié du corps électoral ne disposait pas de ces droits politiques élémentaires ! Impensable d'imaginer qu'avant cela les femmes ne pouvaient pas avoir leur propre compte en banque et qu'elles devaient demander l'autorisation à leur mari pour pouvoir travailler.

Le 31 octobre 1971, les femmes ont obtenu le droit de participer aux élections fédérales. Une Genevoise, Mme Lise Girardin sera élue conseillère aux Etats. Durant une législature, elle s'est engagée pour une assurance maternité, la décriminalisation de l'avortement ainsi qu'en faveur de la loi sur l'adoption et la filiation. Elle a été également la première Suissesse à occuper la fonction de mairesse en 1968.

Ce 31 octobre 1971, 11 femmes ont également eu le droit de fouler les marches du Palais fédéral en étant élues au Conseil national.

Et à La Ferrière, me direz-vous, que s'est-il passé en 1971 lors du vote au niveau fédéral ? Le Journal « Le Jura Bernois », qui peut être consulté à Mémoire d'ici, donne les chiffres suivants : 34 OUI et 31 NON. Pour l'anecdote, le taux de participation au vote dans le Jura bernois a été inférieur à la moyenne. Du côté de St-Imier, 796 OUI ont été glissés dans les urnes sur 954 votants.

Mais il faut savoir que c'est seulement le 12 décembre de cette année-là qu'il sera imposé, aux communes encore réfractaires de notre canton, le droit de vote et d'éligibilité des femmes afin que celles-ci puissent se prononcer au niveau communal et cantonal.

L'histoire raconte qu'au 19^e siècle, entre 1833 et 1887, dans certains villages, les femmes bénéficiaient de droits politiques dans les assemblées communales mais pour autant qu'elle se fassent représenter par un homme et à condition qu'elles possèdent des biens et soient, de ce fait, assujetties à l'impôt. Autre condition à respecter, il fallait être... célibataire ! Coup de tonnerre en 1887, ces droits ont été supprimés sous prétexte que la Loi bernoise sur l'organisation communale de 1852 était contraire à la constitution fédérale ! Les femmes ont perdu leur droit de participation chèrement obtenu au niveau communal et ceci suite à des bisbilles électorales dans la ville de Berne. Tout était à recommencer !

Après la victoire dans les urnes en 1971, la gent féminine est consciente qu'il reste beaucoup à faire. Vous savez certainement qu'aujourd'hui encore une femme, à 15h30, n'est plus payée parce qu'en Suisse elle gagne 19,6% de moins qu'un homme à formation et travail égal.

En 1976, active dans la création d'un bureau permanent de la condition féminine, Mme Valentine Friedli soulignait ceci : « *Il ne suffit pas d'inscrire les principes de l'égalité dans la Constitution ou dans les lois. Il faut encore les appliquer. Changer nos habitudes et nos façons de penser exigent un grand travail d'information et d'éducation.* »

A Bienne, deux ans plus tard, un groupe d'apprenties et de gymnasiennes refusent de suivre le cours ménager obligatoire. Elles seront condamnées... Acquérir des droits égaux légitimes s'apparente encore à un parcours du combattant ! En partie grâce à elles, aujourd'hui, les garçons comme les filles suivent les cours de cuisine et le partage des tâches ménagères au sein des familles s'applique davantage. Petit à petit, les choses changent mais souvent seulement après de véhémentes protestations avec des risques pécuniers à la clé entre autres !

Décidément, cela reste un défi d'améliorer la condition féminine.

Pourtant, en nous battant pour que tout travail soit reconnu à sa juste valeur, en misant davantage sur la complémentarité homme-femme, nous parviendrions à satisfaire chacune et chacun. Il est regrettable, en effet, que la personne s'occupant des enfants à plein temps, ayant diminué son salaire pour assumer cette charge, ne soit pas traitée de manière égalitaire, surtout au niveau de la caisse de pension. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, qu'une majorité de femmes, en 2021, refuse le projet d'une retraite à 65 ans !

Je tiens à relever que j'apprécie ce soir tout particulièrement, merci chères Conseillères et Conseillers municipaux, cher M. le Maire, le fait d'avoir pu parler au nom des femmes à l'occasion de notre fête nationale.

Avant de laisser la place au message de M. le pasteur Médebielle et aux feux d'artifice, c'est avec plaisir que je vous remets une petite attention des autorités imériennes en guise d'amitié.

A toutes et tous, avec un petit clin d'œil à ma maman, habitante heureuse de La Ferrière, je vous souhaite encore un bel été en croisant les doigts pour que les saisons à venir se passent au mieux et vous gardent en bonne santé.

Elisabeth Beck,

Conseillère de ville PS à St-Imier et membre du CJB